

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE 1^{er} Avril (01/04/2015)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 26 mars, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Aïzen ABOUA, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

M. Michel PIRAME (représenté par Monsieur Michel CASSIGNOL), Mme Fabienne GASC (représentée par Mme Maïté GARRIGUES), M. Mathieu RICHARD (représenté par Monsieur Jérôme VALETTE), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Mme Marie CASTRO), Mme Marie-Claude DULAC (représentée par Monsieur Patrice CHARLES), **Conseillers Municipaux.**

Madame Muriel VALETTE est nommée secrétaire de séance.

20-01 Avril 2015

BUDGET PRINCIPAL : REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2014

Rapporteur : Mme HEMERY.

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales introduisant le principe de la reprise anticipée des résultats,

Considérant que le vote du Budget Primitif intervient entre le 31 janvier et le 30 avril 2015,

Vu les états II-1 et II-2 du compte de gestion établi par le comptable public assignataire,

**Le conseil municipal,
après en avoir délibéré,
à 24 voix pour et 9 abstentions (Mmes CASTRO, CLARMONT, DULAC,
FANFELLE ; MM. BENECH, BOUSQUET, CHARLES, GUILLAMAT, VALLES)**

ACCEPTE de reprendre par anticipation, au budget primitif 2015, les résultats de l'exercice 2014 de la manière suivante :

- un déficit de la section d'investissement (001) : **1 770 715.20 €**
- un déficit de financement des restes à réaliser de : **246 325.77 €**
- un excédent de la section de fonctionnement : **4 148 453.74 €**
affecté de la manière suivante :
 - compte 1068 : **2 017 040.97 €**
 - compte 002 : **2 131 412.77 €**



Pour copie conforme

Moissac le 2 avril 2015

Le Maire,

Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :

10100 - MOISSAC

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	9 427 782,21	18 246 094,15	27 673 876,36
Titres de recettes émis (b)	5 573 939,15	16 065 014,79	21 638 953,94
Réductions de titres (c)	0,00	57 064,50	57 064,50
Recettes nettes (d = b - c)	5 573 939,15	16 007 950,29	21 581 889,44
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	9 427 782,21	18 246 094,15	27 673 876,36
Mandats émis (f)	5 079 878,84	14 670 251,92	19 750 130,76
Annulations de mandats (g)	41 539,93	344 951,07	386 491,00
Dépenses nettes (h = f - g)	5 038 338,91	14 325 300,85	19 363 639,76
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	535 600,24	1 682 649,44	2 218 249,68
(h - d) Déficit			

REÇU A LA
SOUS-PREFECTURE
- 3 -
AVR. 2015
CASTELMORASIN - 82

10100 - MOISSAC

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2013	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2014	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014
I - Budget principal					
Investissement	-2 426 284,54	0,00	535 600,24	119 969,10	-1 770 715,20
Fonctionnement	4 798 207,55	2 512 284,10	1 682 649,44	179 880,85	4 148 453,74
TOTAL I	2 371 923,01	2 512 284,10	2 218 249,68	299 849,95	2 377 738,54
II - Budgets des services à caractère administratif					
.					
LOTISST GAL DE MERLE MOISSAC					
Investissement	-551 879,61	0,00	0,00	0,00	-551 879,61
Fonctionnement					
Sous-Total	-551 879,61	0,00	0,00	0,00	-551 879,61
LOTISSEMENT BELLE-ILE MOISSAC					
Investissement	-132 498,73	0,00	0,00	0,00	-132 498,73
Fonctionnement					
Sous-Total	-132 498,73	0,00	0,00	0,00	-132 498,73
ZONE DU LUC DE MOISSAC					

Transfert 002 des BA : C/678 : 228 985,54 C/778 : 49 104,69 Transfert 001 par 1068: eau : 67 863,91 Assaini: 30 986,56 total 98 850,47

REÇU A LA
SOUS-PREFECTURE
le: - 3 AVR. 2015
CASTELSARRASIN - 82